

Concertation régionale sur le PLOA

PACTE ET LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR
AGRICOLE

La journée de présentation des synthèses

La concertation régionale à la Réunion

Un co-pilotage Etat / Chambre d'agriculture / Conseil départemental

Les étapes :

- Février : production d'un diagnostic régional autour des 3 axes du PLOA
- 3 mars : lancement de la consultation écrite
- 28 mars : grande journée de concertation (EPL de Saint-Joseph)
- **25 avril : réunion de synthèse sur la concertation régionale** (Saint-Denis)
- Début mai : remontée de la concertation régionale au Ministère

Une articulation avec les plans régionaux d'autonomie alimentaire et les travaux préparatoires du CIOM

Le déroulé de la matinée

Déroulée :

9h-9h30 : accueil café – émargement

9h30-9h45 : introductions

9h45-11h15 : synthèse de la concertation régionale PLOA

- groupe de travail n°1 : Orientation et formation
- groupe de travail n°2 : Installation et transmission
- groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

11h15-11h45 : plan régional de souveraineté alimentaire

11h45-12h00 : Conclusions



groupe de travail n°1 : Orientation et formation

1- les principaux constats de la concertation

Des métiers mal connus aussi bien dans leurs caractéristiques actuelles que dans leurs perspectives d'évolution

Des métiers dévalorisés alors qu'il ont tout leur sens dans la société d'aujourd'hui

Une adaptation des formations qui doit davantage prendre en compte les besoins du territoire

groupe de travail n°1 : Orientation et formation

2- les axes stratégiques mis en avant

Favoriser **une communication territorialisée** plus efficace sur les métiers

Communiquer **et Introduire des activités auprès des jeunes publics (primaire - collègue)** sur les métiers du vivant (Information, témoignages, contact avec les entreprises)

Mieux **adapter les contenus des formations** aux besoins du territoire

Mettre en place **un observatoire local des besoins des filières.**



ÉVOLUTION DES
COMPÉTENCES

groupe de travail n°1 : Orientation et formation

3 – les leviers d'actions

Faire connaître les métiers du vivant dans les écoles primaires – créer des activités dans les écoles (créer des réseaux impliquant l'enseignement la profession et les collectivités locales)

Dédier des ressources à la territorialisation de la communication (déconcentration budgétaire).

Agir sur la formation des conseillers d'orientation (organisation locale)

Favoriser la communication avec l'Education Nationale

Développer l'ingénierie de formation dans les établissements pour adapter les contenus des formations en fonction des situations de travail locales (formation du personnel+ moyens budgétaires)

Développer la capacité à s'adapter aux situations nouvelles en tant que compétence (adaptation des référentiels)

Travail en réseau EA/FILIERES pour assurer une veille sur l'évolution des compétences



groupe de travail n°1 : Orientation et formation

4 – les contributions des apprenants

Constats :

Tous les parcours ne sont pas possibles à La Réunion

Image négative du secteur

Pas assez de séquences sur terrain dans les formations (besoin de plus de pratique)

Envie d'être son propre patron

Les femmes ne sont pas assez valorisées dans la profession

Les leviers d'actions :

Améliorer la communication et bien faire connaître les différents métiers

Ouvrir les exploitations agricoles pour une meilleure connaissance par le grand public

Faciliter les démarches pour s'installer

Favoriser les séquences d'apprentissage dans l'action (au plus proche de la réalité de l'entreprise).



groupe de travail n°2 : Installation et transmission

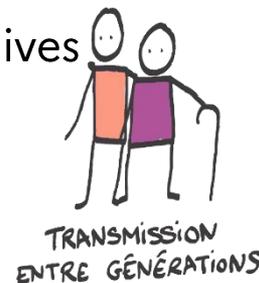
1- les principaux constats de la concertation

De nombreux candidats à l'installation en tant que chef d'exploitation

Une difficulté à mobiliser des terres agricoles pour s'installer : marché foncier restreint

Problématique de la transmission en lien avec des cessations d'activité tardives

Des outils d'accompagnement à l'installation existants à pérenniser



groupe de travail n°2 : Installation et transmission

2- les axes stratégiques mis en avant

FONCIER : 3 fiches actions qui déclinent différents leviers d'action existant ou à mettre en place et intervenant à différents niveaux (aménagement du territoire, terres en friche, portage foncier, sortie d'indivision)

TRANSMISSION : 1 fiche action déclinant des leviers d'action à mettre en œuvre pour mieux accompagner la cessation d'activité et la reprise des exploitations

GOVERNANCE et OUTILS : 1 fiche action récapitulant les dispositifs d'accompagnement existants et actant la nécessité de leur pérennisation



AIDE À L'INSTALLATION

groupe de travail n°2 : Installation et transmission

3 – les leviers d'actions : FONCIER (1)

- Activer la disposition envisagée aux art. L.181-29 et 30 du CRPM pour la **sortie des indivisions**
- **Renforcer la capacité de financement de la SAFER** afin de permettre un portage du foncier facilité et de préempter plus de terrains, proposition d'activer l'Art.1607 ter du Code Général des impôts (Taxe spéciale d'équipement)
- **Mise en place d'une Charte Foncière Départementale** : améliorer la procédure terres incultes, réévaluer les aides incitatives à vente ou location de terres en friche, mise en place de PAEN



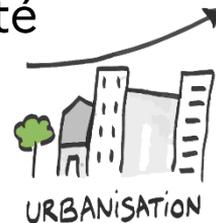
groupe de travail n°2 : Installation et transmission

3 – les leviers d'actions : FONCIER (2)

- **Amender le code de l'urbanisme** (livre 1^{er}, titre V, chapitre III) : la préservation du foncier agricole est d'intérêt général et conditionner le déclassement de foncier agricole à l'existence d'un projet ayant été reconnu de raison impérative d'intérêt public majeur et qui n'a pas d'autre solution foncière.

- Au sein du livre 1^{er} du code de l'urbanisme, titre 1^{er} et chapitre III, **rendre obligatoires les PAEN**

- Au sein du code rural livre 1^{er}, titre 1^{er}, chapitre II, **rendre obligatoires les ZAP.**

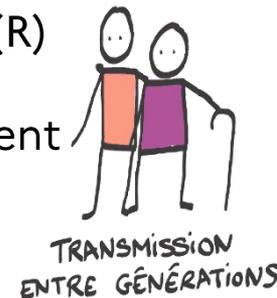


groupe de travail n°2 : Installation et transmission

3 – les leviers d'actions : TRANSMISSION

- Favoriser les transmissions par une meilleure rémunération du cédant

- Activer l'indemnité viagère de départ ou mise en place d'une pré-retraite (R)
- Activer une retraite à taux plein pour tous les agriculteurs (R)
- Affecter une ligne budgétaire pour financer le dispositif d'accompagnement du cédant et en identifier les financeurs (B)



- Favoriser les transmissions par une phase de tutorat

- Créer un statut lié au tutorat / phase de transition, avec une protection sociale.(R)
- Affecter une ligne budgétaire pour financer la phase de tutorat pour le futur installé (Pôle Emploi, Conseil Départemental, Conseil Régional)(B)

groupe de travail n°2 : Installation et transmission

3 – les leviers d'actions : **GOUVERNANCE** et **DISPOSITIFS** (1)

- **Conforter les outils d'accompagnement** des porteurs de projets à l'installation / transmission et renforcer la gouvernance locale

→ **PAI – CEPPP** - accompagnement SAFER (foncier)

→ **PAT – Observatoire de la Transmission** – accompagnement SAFER (foncier) – CGSS (retraite)

- **Pérenniser les moyens financiers existants** (AITA, FEADER)

- Pérenniser ou mettre en place **des dispositifs financiers plus incitatifs**

- **Créer un guichet unique** : un lieu avec tous les acteurs réunis



groupe de travail n°2 : Installation et transmission

3 – les leviers d'actions : **GOVERNANCE** et **DISPOSITIFS** (2)

- Mise à jour du **référentiel technico-économique**
- **Formalisation de fiches de vulgarisation** sur les différentes obligations réglementaires (actualisées)
- **Actualisation des indicateurs de viabilité** des exploitation (PBS)



groupe de travail n°2 : Installation et transmission

3 – les leviers d'actions : MAIN D'OEUVRE

- **Permettre le cumul RSA et revenus agricoles** sur contrats inférieurs à 6 mois

- **Exonération totale de charges sociales salariales et patronales** pour les travailleurs saisonniers

- **Bouclier social** permettant d'exclure de tous les calculs de droits sociaux les montants versés au titre de cette activité salariale agricole



groupe de travail n°2 : Installation et transmission

4 – les contributions des élèves

- Valoriser le dispositif **Répertoire Départ Installation**
- **Avoir accès à un service de remplacement** fiable et réactif
- Mettre en place **un guichet unique** pour accès aux financements et sécuriser ces derniers
- **Transformer la DJA en Dotation Agriculteur**, ouverte à tout porteur de projet diplômé
- Mettre en place **une écoute des (futurs) agriculteurs** en difficulté

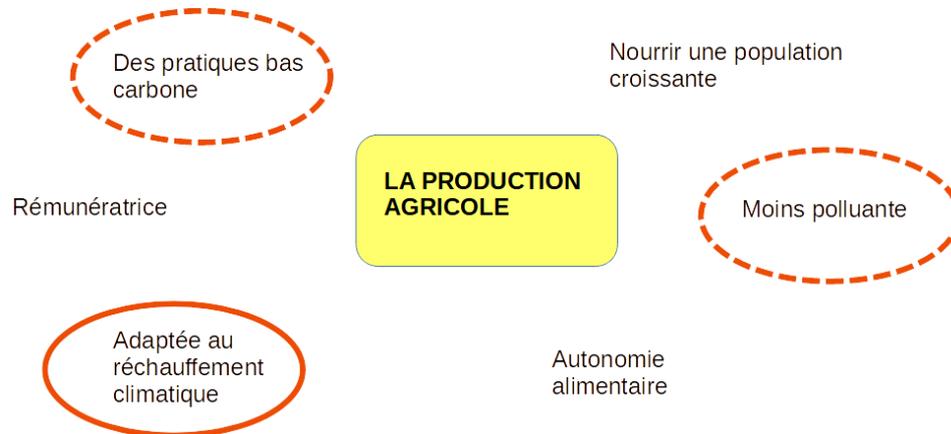
groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

1- les principaux constats de la concertation

Une agriculture encore peu mobilisée face à la transition écologique et aux conséquences du réchauffement climatique, et des défis essentiels à relever :



Les défis de l'agriculture :



groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique



2- les axes stratégiques mis en avant

Disponibilité de la ressource en eau : [retenir l'eau en période de pluie](#) par des ouvrages de rétention, d'infiltration. Rendre plus simple leur réalisation.

S'affranchir des catalogues des semences nationaux en [accédant aux variétés sélectionnées dans l'hémisphère sud](#).

Développer la [valorisation des matières fertilisantes d'origine résiduaire](#) (MAFOR) par une politique plus incitative et en adaptant les normes observées en métropole aux conditions locales.

Une nécessaire adaptation des exploitations aux conditions cycloniques à partir [d'un diagnostic de vulnérabilité à l'échelle de l'exploitation](#).

Le développement de [modes de production plus écoresponsables](#) avec des filières bio à installer, une agroforesterie à déployer qui augmentera également la SAU, une agriculture verticale qui s'intègre aux zones urbaines, la [mise en place de circuits courts](#) au plus proche des consommateurs (avec marchés de producteurs, AMAP, plate-forme de vente en ligne,...).

Cependant, le besoin de [lutter contre les pestes végétales et les parasites](#) avec un besoin de recourir à d'autres PPP utilisés en métropole

La mise en place [d'une gouvernance appropriée autour de l'adaptation de l'agriculture réunionnaise](#) aux enjeux du réchauffement climatique



groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

3 – les leviers d'actions : Fiche Action n°1

Adaptation des cultures aux conditions climatiques évolutives : dérogation au catalogue des semences Fr/UE pour les DOM : Elargir aux agriculteurs des DOM la dérogation accordée aux non professionnels (article L.661-8 du code rural). Recours possible aux cultivars de l'hémisphère sud.

Bénéfices : Avoir des cultivars mieux adaptés aux conséquences du réchauffement climatique,
Offrir des alternatives aux agriculteurs,



Coopération avec l'Australie ?

groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

3 – les leviers d'actions : Fiche Action n°2

Proposer un diagnostic de vulnérabilité des exploitations agricoles face aux changements climatiques (CGAAER le préconise et fait référence aux travaux de l'institut technique de l'élevage qui prépare un cahier des charges, les CA comme opérateurs ?)

Bénéfices : Accroître la résilience des exploitations, meilleure gestion des crises climatiques, meilleure sécurisation de l'alimentation des populations, meilleure gestion des ressources



« Nous souhaitons mettre en œuvre un plan massif, mais individualisé, pour accompagner les exploitations dans leur transition », assure Sébastien Windsor, président des Chambres d'agriculture. © V. Charpenet

groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

3 – les leviers d'actions : Fiche Action n°3

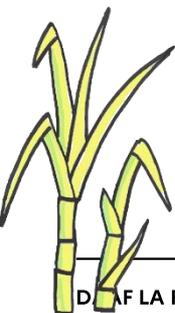
Faciliter l'homologation de produits
phytopharmaceutiques sur les cultures tropicales et
équatoriales

Il convient d'introduire dans le Code Rural et de la Pêche
Maritime les extensions d'autorisations d'usages des PPP déjà
autorisés sur des cultures continentales

Bénéfices: Lutter contre la prolifération des pestes et des
maladies végétales accentuée par le réchauffement climatique
Maintien des cultures tropicales, équatoriales des DOM ;
Maintien, voire amélioration des rendements.



Parasites de la canne à sucre



groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

3 – les leviers d'actions : Fiche Action n°4

Accroître l'approvisionnement local en intrants/fertilisants

En facilitant des homologations et des utilisations de matières organiques fertilisantes ainsi que la prise en compte des spécificités locales dans la procédure d'homologation

Rendre réglementaire la réalisation du Pacte de confiance et de son socle d'innocuité prévus depuis 4 ans. Elargir le socle aux questions liées aux processus de production, aux teneurs en matières sèches, aux mélanges, aux besoins des maraîchers...

Bénéfices: Développer les produits fertilisants locaux et limiter le recours aux engrais minéraux et leur importation

Meilleure prise en compte des besoins des filières et des spécificités des DOM



groupe de travail n°3 : Adaptation et transition face au changement climatique

4 – les contributions des élèves

Constat :

Existence de [méthodes de productions alternatives](#)

Objectif : [Autonomie alimentaire régulée](#)

Les leviers d'actions :

[Diversification](#) des productions

Avoir une gestion de [l'importation régulée](#) par un organisme qui informe les importateurs en fonction des données de production

[Diffusion des informations](#) vers les agriculteurs

Mise en place d'une [cartographie à 50 ans des zones adaptées aux différentes productions](#)

Sécuriser l'accès au financement pour des méthodes alternatives



UN UNIVERS
INCERTAIN

Merci de votre attention